

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 janvier 2021

Construction de logements : un bilan 2020 très préoccupant

Les statistiques sur les permis de construire (PC) et les mises en chantier (MEC) à fin décembre, diffusées ce jour, confirment une accélération de la chute de la construction amorcée depuis trois ans. Sans action rapide, elle se poursuivrait en 2021.

Une baisse majeure de la construction, antérieure à l'épidémie

En 2020, sur 12 mois, 380 000 logements ont été autorisés. Cela représente 65 000 permis de construire de moins qu'en 2019 (-14,7 %) : à court terme, les élections municipales et l'épidémie ont indiscutablement contribué à cette forte baisse. Mais elle s'inscrit dans une tendance plus longue et, partant, encore plus inquiétante :

- la baisse des autorisations est antérieure à l'épidémie. Mi-2017, nous étions encore sur un rythme de 500 000 logements autorisés par an. En trois ans, la perte s'élève donc à 120 000 PC en rythme annuel, dont 93 000 logements collectifs et assimilés ;
- la fin 2020 ne montre aucun rattrapage des perturbations liées aux confinements. Au T4 2020, le nombre de PC délivrés est inférieur de 9,4 % au T4 2019 ;
- le logement collectif est particulièrement touché (-20,7 % sur un an). Situation aberrante, en 2020, ce marché enregistre davantage de mises en chantier que de permis de construire. L'essentiel de la baisse des mises en chantier, et de l'activité dans le BTP, se trouve donc devant nous ;
- cette baisse affecte tant le logement privé que le logement social : moins de 90 000 logements sociaux ont été agréés en 2020, dont environ 84 000 dans le neuf, contre un objectif de 120 000.

Un impératif : agir vite et fort

Pour répondre aux besoins de logement des français, au souhait de relocaliser notre production sur le territoire national et faire du bâtiment un levier de la reprise économique, il est nécessaire que les pouvoirs publics agissent vigoureusement : d'une part, en concrétisant enfin le Pacte pour la relance de la construction durable, signé fin 2020 par l'Etat, les professionnels et les associations d'élus locaux, qui n'est pas assez relayé par les préfets et par les maires ; d'autre part, en intégrant cette conjoncture très dégradée dans les réflexions en cours sur la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE 2020) et la lutte contre l'artificialisation (ZAN), qui à court terme risquent de rendre encore plus difficile, plus longue et plus coûteuse la construction de logements.

Pour Alexandra François-Cuxac, présidente de la FPI France : « *En matière de logement neuf, l'heure est à la mobilisation générale. Il faut relancer la délivrance de permis de construire et éviter la surenchère dans les nouvelles réglementations. Il faut redonner toute sa légitimité à la construction, dans un pays où trop de décideurs pensent que le logement le plus vert, c'est celui qu'on ne construit pas. Pour répondre aux besoins de logement et faire la ville durable et post-Covid, le neuf est la solution, pas le problème* ».

Pour Olivier Salleron, président de la FFB : *« La Fédération française du bâtiment alerte depuis plusieurs mois : en l'absence de mesure rapide, la production va retomber dès 2021 à proximité des niveaux historiquement bas du début des années 1990. On ne peut se satisfaire de tomber à proximité de 300 000 logements construits par an dans un pays où les besoins restent si forts ! C'est aussi l'emploi dans les territoires qui se trouve en jeu. »*

Contacts presse :

Fédération Promoteurs Immobiliers de France

Sophie Mazoyer - 01 47 05 44 36 - 06 76 16 07 01

s.mazoyer@fpifrance.fr - <http://fpifrance.fr/>

Fédération Française du Bâtiment

Anaïk Cucheval - 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@AnaikCucheval](https://twitter.com/AnaikCucheval)